

RAPPORT D'ACTIVITES 2005

du Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement

HISTORIQUE - COMPOSITION

Créé, en 1991 à l'initiative du Conseil Général de la Haute-Garonne, le Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement en Haute-Garonne (SMEPE) est constitué entre :

- le Département de la Haute-Garonne
- 240 communes adhérentes

Il regroupe également, à titre consultatif :

- divers organismes et institutions compétents en Environnement et en éducation
- des associations de protection de l'Environnement, de consommateurs et des comités de quartiers

OBJECTIFS

Le Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement en Haute-Garonne (SMEPE) s'est fixé 2 grands objectifs centrés sur les problématiques environnementales :

→ **l'information et la concertation** : ouvertes aux membres du SMEPE (élus, associatifs, acteurs institutionnels et économiques de l'environnement ...), des réunions, des débats, des colloques et des visites sont organisés sur différents thèmes de l'environnement. L'objectif est d'apporter de l'information, de favoriser le débat et l'échange d'expériences, de sensibiliser les élus locaux aux enjeux de la prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques. Pour réaliser ces objectifs, 6 **commissions thématiques** ont été mises en place : Eau ; Déchets ; Transports ; Patrimoine et Milieux Naturels ; Energie ; Education à l'Environnement. Ces commissions se réunissent une à 3 fois par an, suivant les thèmes abordés et l'actualité environnementale.

Par ailleurs, des **journées thématiques** sont également proposées pour le grand public, dans le but de sensibiliser et d'informer.

→ **la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable** : plusieurs types d'actions sont proposées en priorité au public des collégiens de Haute-Garonne. Les objectifs de ces actions sont d'inciter à adopter des comportements individuels respectueux de l'environnement :

- mise à disposition gratuite d'**outils pédagogiques** (expositions, mallettes, CD-Rom, Film, affiches...) utilisés par les équipes enseignantes ;
- animations thématiques en classe, à la demande des équipes enseignantes, réalisées par des agents du Conseil Général (thématiques "déchets", "développement durable", "métiers de l'environnement" ...)
- animation du **Conseil Départemental des Jeunes pour l'Environnement**.

FONCTIONNEMENT

Les recettes du SMEPE proviennent de la participation du **Conseil Général** (76 500 € en 2005) et des **240 communes adhérentes** (0.08 € par habitant/an, avec une exonération

pour les 54 communes de moins de 200 habitants, soit une participation globale de 40 192.72 € en 2005).

De plus, pour assurer le suivi technique, administratif et financier de ses missions, le SMEPE bénéficie également de la part du Conseil Général, de la mise à disposition partielle de 7 agents, de moyens matériels et de prestations fournies par certains services internes. Ces mises à disposition ont été formalisées par des conventions ratifiées en décembre 2003 entre le Conseil Général et le SMEPE et réactualisées en 2005.

RENCONTRES D'INFORMATION ET DE DEBATS

Durant l'année 2005, 8 réunions d'information et de débat se sont tenues :

- ★ **Commission EAU :**
 - *réunion du 15/03/2005* : protection de la ressource en eau potable ; périmètres de protection des captages
- ★ **Commissions DECHETS :**
 - *réunion du 29/03/2005* : gestion des déchets verts et fermentescibles
 - *réunion du 8/11/2005* : réduction des déchets à la source
- ★ **Commission ENERGIES :**
 - *réunion du 17/05/2005* : maîtrise des consommations dans le domaine de l'éclairage public
- ★ **Commission EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT :**
 - *réunion du 1/06/2005* : l'éducation à l'environnement dans les programmes scolaires du secondaire
- ★ **Spéciale AZF :**
 - *réunion du 31/03/2005* : dépollution du site Grande Paroisse à Toulouse
- ★ **Spéciale OGM :**
 - *réunion du 22/11/2005* : Où en est-on des recherches et du développement des OGM ? Un échange direct entre les élus et les acteurs qui élaborent et produisent les OGM.
- ★ **Spéciale Santé / Alimentation / Environnement :**
 - *réunion du 15/12/2005* : risques sanitaires liés aux polluants chimiques dans l'alimentation

JOURNEES TECHNIQUES - VISITES DE SITES

De plus, face au succès rencontré lors des visites du CET du Pihourc en 2003 et de l'incinérateur de Bessières en 2004, le principe de ces visites techniques de sites a été reconduit en 2005, avec 2 journées techniques :

- ★ **Seconde visite du Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers de Bessières :**

Le **23 mai 2005**, le site de Bessières a de nouveau accueilli les membres du SMEPE pour une visite guidée de l'unité de valorisation énergétique des déchets (incinérateur), du centre de tri et de conditionnement des recyclables et de la plate-forme de maturation des mâchefers. La visite s'est poursuivie par des débats et des échanges, en présence de M. BEYNEY (Président de DECOSET) et la Direction d'ECONOTRE.

★ Visite des stations d'épuration de Lapeyrouse-Fossat et de Labège

Evoquée à plusieurs reprises, la problématique des boues d'épuration urbaines reste une forte préoccupation des élus locaux, des associatifs et des citoyens. Pour répondre à cette demande de manière pragmatique et concrète, le SMEPE a organisé une visite des stations de LAPEYROUSE-FOSSAT et LABEGE le **21 novembre 2005**. Cette visite et les échanges avec les responsables techniques et les élus ont permis de démontrer les avantages et les inconvénients de différentes techniques mises en œuvre : boues liquides, compostage, lit plantés de roseaux.

OUTILS PEDAGOGIQUES

Ces outils, conçus pour un public de jeunes de 11 à 15 ans, sont prioritairement mis à la disposition des collèges de Haute-Garonne. Cependant, le stock disponible permet de répondre à la demande d'autres organismes, tels que les mairies, les centres de loisirs, les écoles, les lycées, les associations ... Depuis 2000, 83 collèges sur 89 ont bénéficié des outils pédagogiques du SMEPE. Une dizaine réclament systématiquement tous les ans, au moins un outil pédagogique.

En 2005, 5 nouveaux supports ont été créés pour répondre aux attentes des équipes enseignantes des collèges :

- nouvelle exposition "Sois net avec ta planète" sur le thème des déchets et de la réduction à la source
- mallette expérimentale "Rivière", en complément de l'exposition "Apprenons la Rivière pour mieux la protéger"
- CD-Rom « C'est l'Eau-gique » sur les étapes de production d'eau potable et de traitement des eaux usées
- CD-Rom « Exposition d'Images sonores » issu de l'exploitation de l'Exposition
- Charte du collégien à vélo pour promouvoir la pratique du vélo dans les déplacements domicile – collège, en toute sécurité.

La promotion de ces actions est assurée par le SMEPE vers les différents publics bénéficiaires : *pour les collèges*, par le biais de réunions d'information à la rentrée scolaire, de courriers et lors des contacts directs avec les enseignants ; *pour les membres du SMEPE*, au moyen de courriers d'information et lors de chaque commission EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT.

ANIMATIONS EN COLLEGES ET ANIMATIONS GRAND PUBLIC

A la demande de certains collèges, des animations spécifiques ont été conçues en étroite collaboration avec les équipes enseignantes. Ainsi, les animateurs du SMEPE sont intervenus lors des manifestations suivantes :

- Animations "développement durable" au Collège de VILLEFRANCHE (28/02/2005 et 8/03/2005)
- Forum des métiers éco-citoyens au Collège de VILLEFRANCHE (14/04/2005)
- Animations "avantages environnementaux de la pratique du vélo, à l'occasion du lancement de la Charte Vélo au Collège Nougaro de TOULOUSE (8/12/2005).

Par ailleurs, durant l'année 2005, les actions d'éducation à l'environnement ont été présentées au grand public, et notamment à un public d'enseignants, sur le stand du Conseil Général lors des manifestations suivantes :

- Fête de la Nature de RAMONVILLE (8/10/2005)
- Rencontres régionales des éducateurs à l'environnement à Toulouse (16/11/2005)

Des animations pour les jeunes sont systématiquement proposées sur ces stands par les agents du Conseil Général. Des objets promotionnels du SMEPE et les actions du CDJE sont également distribuées au public.

→ CONSEIL DEPARTEMENTAL DES JEUNES POUR L'ENVIRONNEMENT

✓ **Organisation et missions du CDJE :**

Créé en 1995, le Conseil Départemental des Jeunes pour l'Environnement (CDJE) est composé en 2005 d'une vingtaine de collégiens de Haute-Garonne, choisis par leurs équipes enseignantes en fonction de leur dynamisme et de leur intérêt pour les questions environnementales, après un appel à candidature auprès des 89 collèges du département.

Encadrés par 3 animateurs, ils conçoivent et réalisent des actions de sensibilisation à l'environnement à destination de l'ensemble des collégiens (affiches, jeu, film, journal annuel, sentier de découverte, dossiers et CD-Rom...).

✓ **Actions du CDJE en 2005 :**

En 2005, le CDJE a réalisé 2 actions :

→ le 6^{ème} numéro du journal annuel ECOJEUNES, paru en septembre 2005 et distribué dans tous les collèges du département à partir d'octobre 2005 ;

→ les supports (affiches et cartes postales) de la campagne de sensibilisation aux gestes éco-citoyens, intitulée BOUGE TA VIE, SAUVE TA PLANETE, diffusée à partir d'octobre 2005 également dans tous les collèges de Haute-Garonne.

Il a également commencé la réalisation de 3 autres actions, à paraître en juin 2006 :

→ L'album de photographies chocs sur l'état de l'environnement, qui a pour objectif d'attirer l'attention des jeunes peu convaincus de la nécessité de protéger l'environnement, par le biais d'images chocs sur des lieux dégradés par l'homme ;

→ le 7^{ème} numéro du journal annuel ECOJEUNES consacré à la thématique de la biodiversité ;

→ l'organisation d'un événement sur le thème de l'environnement : Cet événement, qui pourrait avoir lieu dans le cadre de la semaine de l'environnement, serait organisé par un groupe de collégiens parmi les membres du CDJE. L'objectif est de réunir sur un lieu dégradé, les membres du CDJE accompagnés d'autres collégiens de leur classe, pour leur faire réaliser une action concrète de protection ou de restauration de l'environnement. Le travail des membres du CDJE consisterait à informer et motiver leurs camarades de classe pour la réalisation efficace de cette action.

✓ **Séances en 2005 :**

Les séances traditionnelles ont lieu le mercredi de 14h30 à 17h00 sur le site du Conseil Général. Des séances de travail spécifiques d'une durée d'une journée peuvent être organisées à l'extérieur. Les collégiens sont transportés en taxis sur le lieu de réunion.

Fin de l'année scolaire 2004-2005 : 19 janvier ; 2 février ; 2 mars ; 13 avril ; 8 juin 2005

Début de l'année scolaire 2005-2006 : 19 octobre ; 16 novembre ; 7 décembre 2005